

OPAH-Ru (2020-2025)

Aide aux copropriétés



Ville de La Flèche

François MERCIER
Service Urbanisme et Aménagement du territoire
Centre administratif Jean Virlogeux – Espace Pierre Mendès-France
72 200 LA FLECHE
02 43 48 53 77
f.mercier@cc-paysflechois.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Dans le cadre de l'OPAH RU portée par la Communauté de communes du Pays Fléchois sur le périmètre du centre-ville de La Flèche, La VILLE DE LA FLECHE souhaite affirmer son engagement dans la requalification de son centre-ville par des aides financières à destination des porteurs de projet s'engageant dans des programmes de travaux de réhabilitation de l'habitat.

TYPE D'AIDE

Subvention/prime

SECTEUR GEOGRAPHIQUE :

Centre-ville de La Flèche – périmètre OPAH-RU

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES :

Les copropriétés

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE :

Immatriculation au registre des copropriétés
Travaux éligibles : Travaux sur le gros œuvre (maçonnerie, couverture, charpente), Parties communes (escalier, ascenseur, hall d'entrée, local vélo, om, etc.)
Investissement minimum en travaux : 5 000€

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE :

Subvention de 30% du montant HT des travaux éligibles, plafonnée à 5 000€ d'aides

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS :

CC Pays Fléchois, ANAH ;

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS :

100 000 € pour l'ensemble des aides

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Pour l'ensemble des aides
En 2021 : 6 dossiers déposés – 5 accords pour un montant total d'aides de 21 856 €
En 2022 (en cours) : 9 dossiers déposés – 9 accords pour un montant total d'aides de 51 000€